

→ Le transport de proximité
pour vos déplacements du quotidien

100%
gratuit

mobîle

Le transport
à la demande
facile!



- Accessible à toutes les personnes qui résident sur l'île
- Véhicules électriques

Un rendez-vous chez le médecin, un déplacement dans un lieu associatif, une visite à un proche en centre-ville...
→ Je choisis Mobîle pour des trajets courts et occasionnels.



Deux formules adaptées

Une formule en « porte à porte »

- Disponible toute l'année.
- Réservée aux personnes de plus de 75 ans, aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux personnes momentanément empêchées de se déplacer (avec certificat médical)
- Prise en charge à domicile avec un véhicule adapté.

Cette formule concerne uniquement les déplacements ayant pour objet :

- Les rendez-vous à caractère médical
- Les démarches liées à l'emploi et à la réinsertion sociale
- Les activités sociales ou associatives
- Les accès aux établissements pour personnes âgées afin de rendre visite à des proches.
- Les accès aux centres-villes et aux grandes surfaces partenaires



Une formule en « point à point »

- Disponible toute l'année à l'exception de l'été
- Accessible à tous
- Prise en charge par un minibus depuis le point d'arrêt.

HORAIRES

- Du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 19h
- Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h

Comment ça se passe ?

1 Je m'inscris au service de transport à la demande

En complétant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la Communauté de communes : <https://www.cdc-iledenoirmoutier.com/> et en y joignant les pièces justificatives demandées



2 Je réserve mon trajet

Après inscription pour le transport à la demande, vous pouvez réserver votre trajet, au plus tard la veille avant 17h :

- Par téléphone au **02 44 40 87 90** (appel gratuit)
- En ligne sur le site internet de la Communauté de communes

3 Confirmation

- En cas de réservation par téléphone, l'opérateur m'indiquera l'heure de prise en charge
- En cas de réservation par internet, un message de confirmation m'indiquera l'heure de prise en charge

4 Prise en charge

- Pour le service en porte à porte : je me tiens prêt(e) devant mon domicile à l'heure indiquée lors de la réservation.
- Pour le service en point à point : je me rends au point d'arrêt indiqué lors de la réservation au moins 5 minutes avant l'horaire communiqué par le transporteur.

Le temps de trajet est susceptible d'être adapté en fonction des demandes.

Service point à point :
La carte des arrêts est consultable sur notre site internet.

Plus d'informations :

SERVICE MOBILITÉ

✉ tad@iledenoirmoutier.org
☎ 02 51 68 97 19